



Municipalité  
de **Saint-Stanislas**

# Rapport du maire sur la situation financière 2016





# RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS ANNÉE 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 955 du *Code municipal*, le maire est tenu de présenter aux contribuables de la Municipalité un rapport sur la situation financière et ce, au cours d'une séance du conseil qui précède l'adoption des prévisions budgétaires pour la prochaine année.

Le présent rapport traite donc des derniers états financiers, du dernier rapport de l'Auditeur externe, *Dessureault CPA et Associés inc.*, ainsi que des indications préliminaires quant aux états financiers de l'année 2016.

Également, je vous sou mets quelques commentaires relativement aux orientations pour l'année 2017.

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2015

Revenus .....	1 652 268 \$
Charges .....	1 703 091 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice .....	(50 823) \$
Revenus d'investissement .....	(92 185) \$
	<b>(143 008) \$</b>

## CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Amortissement des immobilisations .....	336 857 \$
Remboursement dette long terme .....	(96 701) \$
Affectations aux activités d'investissement .....	(10 880) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté .....	17 687 \$
Réserves financières et fonds réservés .....	(2 469) \$
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice 2015 .....</b>	<b>101 486 \$</b>
<b>Excédent de fonctionnement non affecté accumulé .....</b>	<b>299 010 \$</b>

## INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS EN 2015

### Projets terminés

- Radios portatives pour le service de sécurité incendie .....	5 386 \$
- Oxymètre – Égout sanitaire .....	1 255 \$
- Plan d'intervention infrastructures aqueduc-égout-voirie .....	14 095 \$
- Bibliothèque (aménagement) .....	75 621 \$

### Projets en cours – Soldes cumulés

- Acquisition du 8, St-Gabriel .....	122 239 \$
- Parc Saint-Gabriel .....	42 623 \$
- Parc Saint-Gérard .....	61 524 \$
- Mise aux normes du réseau d'aqueduc .....	3 822 866 \$

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'ANNÉE 2015**

Le rapport annuel de l'Auditeur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015 a été émis avec une seule réserve, soit celle relative aux droits perçus des exploitants de carrières et de sablières. La Municipalité comptabilise ces revenus à partir de déclarations fournies par les exploitants. L'auditeur n'a donc pu auditer de façon satisfaisante l'exhaustivité des quantités déclarées des substances assujetties aux droits de perception.

À l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe précédent, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## **INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2016**

En date du 30 septembre 2016, l'analyse des opérations financières pour l'année en cours permet d'anticiper un excédent des revenus sur les dépenses.

En ce qui a trait aux activités d'investissement, à la date de publication du présent rapport, elles s'établissent comme suit :

- Acquisition du 1300, rue Principale (hôtel de ville) ..... 118 363 \$
- Aménagement du 1300, rue Principale (hôtel de ville) ..... 53 357 \$
- Gestion des documents ..... 4 786 \$
- Rang Rivière-des-Envies N-E – services professionnels..... 1 798 \$
- Souffleur à neige (échange) ..... 1 784 \$
- Détecteur 4 gaz – espaces clos..... 1 391\$
- Mise aux normes du réseau d'aqueduc – travaux autonomes ..... 159 270 \$
- Parc St-Gabriel – sentiers ..... 7 485 \$
- Acquisition du 8, St-Gabriel – frais professionnels ..... 7 602 \$
- Parc St-Gérard – frais professionnels ..... 53 987 \$

**Pour un total à la date de ce jour de : 409 823 \$**

## **CONTRATS OU DÉPENSES DE PLUS DE 25 000 \$ ACCORDÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE**

En vertu des dispositions de l'article 955 du *Code municipal*, voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus depuis novembre 2015, ainsi que la liste des contrats de 2 000 \$ et plus conclus avec un même fournisseur et totalisant un montant minimum de 25 000 \$ :

<b><i>Groupe Ultima</i></b>	Assurances générales 2016	31 653 \$
<b><i>Transports R. Bouillette</i></b>	Entretien routes hivernales (5 ans)	871 264,58 \$
<b><i>Groupe conseils SM</i></b>	Aménagement du parc Saint-Gérard	95 751 \$

## SERVICE DE LA DETTE

Le service de la dette à long terme à la charge des contribuables représente 9,09 % (142 500 \$ / 1 568 038 \$) des dépenses prévues pour l'année 2016.

Secteur	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Taux d'intérêts %	Versement annuel capital		Solde au 31 décembre
			Contribuable	Subvention	
Aqueduc # 1 et # 2 Règlement 422	20 300 \$	1,40	6 600 \$		13 700 \$
Aqueduc # 1 et # 2, R 428 (1) Alimentation en eau	51 200 \$	3,67	5 500 \$		45 700 \$
Aqueduc # 1 et # 2, R 428 (2) Alimentation en eau	75 400 \$	4,45	5 500 \$		69 900 \$
Aqueduc # 1 et # 2, R 428 (3) Alimentation en eau	73 400 \$	1,40	4 900 \$		68 500 \$
Assainissement (1 <sup>re</sup> émission) partie secteur	144 500 \$	2,35	9 500 \$	61 800 \$	73 200 \$
Assainissement (2 <sup>e</sup> émission)	169 800 \$	1,40	11 800 \$	43 500 \$	114 500 \$
Assainissement (3 <sup>e</sup> émission)	22 325 \$	3,95	3 176 \$	1 024 \$	14 225 \$
Garage municipal R 466	242 500 \$	1,40	10 900 \$		231 600 \$
Autopompe 2012 PROFAM	16 300 \$	4,79	13 913 \$		2 387 \$
Aqueduc commun 2012-01 (1 <sup>re</sup> émission)	210 300 \$	3,33		8 700 \$	201 600 \$
Aqueduc commun 2012-01 (2 <sup>e</sup> émission) Aqueduc commun 2014-03	1 344 300 \$	2,10		51 000 \$	1 293 300 \$
Aqueduc commun 2012-02 (travaux lot 3)	717 696 \$		48 772 \$		668 924 \$
Aqueduc commun 2012-02 (frais prof.)	88 920 \$	3,07	1 439 \$	2 877 \$	84 604 \$
Aqueduc autonome 2011-03	1 369 000 \$	1,40	20 500 \$	40 800 \$	1 307 700 \$
<b>TOTAL</b>	<b>4 545 941 \$</b>		<b>142 500 \$</b>	<b>209 701 \$</b>	<b>4 189 840 \$</b>

## RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous présente un tableau indiquant les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil auront reçues au cours de l'année 2016 :

Organisme	Fonction	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Total
Municipalité de Saint-Stanislas	Maire	6 914 \$	3 457 \$	10 371 \$
	Conseiller	2 305 \$	1 152 \$	3 457 \$
MRC des Chenaux	Maire	5 479 \$	2 739 \$	8 218 \$
	Comité sécurité publique	349 \$	174 \$	523 \$

## FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2016

L'année 2016 a débuté avec mon arrivée à la mairie. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée. Un monde qui ne m'était pas tellement inconnu mais, qui, en même temps, se révèle comme étant rempli de nouveaux défis.

En avril, les bureaux municipaux ont déménagé dans de nouveaux locaux après qu'un partenariat gagnant-gagnant fut conclu avec la *Caisse Desjardins de la Moraine* qui devient notre locataire. L'opportunité que nous donnait cette offre était d'avoir un nouvel hôtel de ville à coût très abordable. La réalité du monde municipal est en constante évolution. Nous avons en tant qu'administration municipale à recevoir différents intervenants et ce déménagement permet d'avoir des bureaux municipaux mieux adaptés aux besoins actuels et futurs. Il est maintenant plus convivial et professionnel de recevoir dans une salle de conférence mieux adaptée, dans un bureau plus personnalisé. Le conseil municipal utilise aussi cette salle de conférence comme lieu de rassemblement pour procéder aux diverses délibérations.

Au-delà de tous les avantages physiques que ce déménagement nous apporte, il y a cette entente de partenariat conclu avec la *Caisse Desjardins de la Moraine* qui permet aux citoyens de St-Stanislas de conserver les services comptoir et de guichet automatique pour une durée minimale de cinq ans, tel que spécifié dans l'entente. Lors de la soirée publique d'information tenue en septembre 2015, c'est sur ce point majeur que tous avaient acquiescé à la proposition. Suite à l'acquisition officielle en février, des travaux ont été entrepris pour rendre possible et agréable la cohabitation. Un mur séparateur vitré a été érigé pour délimiter les deux services et y préserver la confidentialité. Des travaux de peinture ont aussi été faits pour adapter la décoration au goût du jour. La collaboration des employés municipaux ainsi que leur polyvalence se doivent d'être soulignées à ce moment-ci car ils ont permis que tout soit fait et bien fait dans un court délai.

Par cette transaction, il a été possible pour la Municipalité de louer une partie des locaux laissés vacants à son ancienne adresse et permettre à la *Fabrique de St-Stanislas* de s'y installer, elle qui cherchait un nouvel endroit à proximité de l'église.

Le *ministère des Transports* a effectué des travaux majeurs sur la route 352 en direction de St-Adelphe. Nous avons profité des travaux d'excavation de la route pour y faire l'installation de sept (7) nouvelles entrées d'eau sur ce tronçon de notre réseau d'aqueduc.

L'année 2015 avait vu la bibliothèque *Émilie Bordeleau* prendre racine à une nouvelle adresse. C'est avec fierté que les responsables ont reçu en juin de cette année du Réseau des bibliothèques publiques le *prix régional en aménagement* pour la Mauricie. Une belle récompense pour les bénévoles qui ont investi beaucoup de temps et d'énergie dans ces nouvelles installations.

Quelques ajustements ont été apportés au nouveau réseau d'aqueduc et ont permis de finaliser celui-ci pour qu'il réponde finalement aux normes de sécurité incendie.

Bien qu'à l'œil, rien ne soit perceptible, le projet du futur parc St-Gérard a pris forme sur papier. Ingénieurs et architecte ont travaillé à donner vie à ce qui sera un projet qui prendra forme en 2017. Avant d'y voir poindre les différentes infrastructures de loisirs, nous nous devons de réfléchir sur ce qu'il serait correct d'appeler « le civil » soit d'aménager les infrastructures d'aqueduc, d'égouts, d'électricité et de drainage sur ce site vierge. Viendront ensuite les différents plateaux qui animeront cet espace qui se verra des plus dynamiques.

Le parc St-Gabriel a quant à lui poursuivi son évolution avec l'aménagement des sentiers et par la contribution des loisirs qui a fait l'installation d'une nouvelle balançoire parent-enfant et l'achat d'un parcours santé qui sera installé au plus tard au printemps 2017.

Plusieurs demandes d'aide financière ont été déposées à la fin 2015 ou encore en 2016 et n'ont pas trouvé réponse jusqu'à aujourd'hui. Il est donc permis d'espérer que 2017 y verra une finalité et que plusieurs projets prendront forme.

## ORIENTATIONS POUR 2017

Le conseil de la Municipalité a identifié quelques projets sur lesquels elle travaillera en 2017. Cette liste n'est assurément pas complète et ne vise qu'à vous informer des grandes orientations pour l'année à venir. De plus, la réalisation de certains d'entre eux est intimement liée à l'obtention d'une aide financière extérieure.

- **Parc sur la rue St-Gérard**

Nous espérons en arriver à une entente, au cours des prochaines semaines, avec le *ministère des Transports* quant au montant accordé en guise de dédommagement pour le terrain de balle. Le montant étant établi, les travaux de mise en place de la nouvelle structure pourront débuter.

- **Parc sur la rue St-Gabriel**

2017 devrait voir la finalisation de ce projet; l'aménagement des aires de repos et l'ajout du mobilier urbain le rendront encore plus attrayant. L'aménagement paysager viendra clore ce beau projet et agrémenter l'ensemble du site.

- **Salle municipale**

Des travaux de réfection seront entrepris à la salle municipale pour la rendre encore plus fonctionnelle. Le déménagement des bureaux administratifs a laissé des locaux vacants permettant d'y faire un local de rangement pour les tables et les chaises. Le vestiaire sera lui aussi réaménagé de même que la cuisine et le local qui fait office de bar lors des événements. Les fenêtres du rez-de-chaussée seront remplacées; d'ailleurs, une aide financière équivalant à 50% des coûts nous a déjà été confirmée pour ce projet.

- **Voirie**

Essentiellement, les 2,4 km de route pulvérisés en 2015 sur le rang de la Rivière-des-Envies N-O seront recouverts d'un traitement de surface. Un projet a aussi été déposé pour des travaux sur la Côte St-Louis, celle-ci ayant été très sollicitée au cours des dernières années par la déviation de la circulation en raison de la fermeture fréquente du pont de la rivière des Envies. Une section du rang de la rivière Batiscan devrait être en chantier pour y apporter quelques améliorations.

- **Bibliothèque municipale**

L'année 2017 verra, nous l'espérons, la conclusion du dossier d'expropriation du 8, St-Gabriel. Comme la Municipalité n'a pu s'entendre sur la valeur de l'immeuble avec l'ancien propriétaire, une requête a été déposée au Tribunal administratif du Québec. La Municipalité devait être en audition les 24, 25 et 26 octobre derniers mais, comble de malchance, l'avocat de la partie adverse a été admis d'urgence à l'hôpital, le 24 au matin, pour des problèmes de santé; ladite audition a donc été reportée en 2017.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous les membres du conseil : Doris, Guylaine, Alain, Claude, Dominique et Guillaume pour tout le temps investi et le travail accompli. La prochaine année s'annonce remplie et je compte sur votre habituelle ardeur pour nous permettre de relever les défis qui nous attendent. Merci à notre directrice générale, madame Marie-Claude Jean, et à notre secrétaire, madame Lucille Bédard, ainsi qu'à nos employés : Jasmin, Christian, Stéphane et Carmen pour leur dévouement. Un très grand merci à tous les précieux bénévoles de Saint-Stanislas qui insufflent le dynamisme à la municipalité. Au nom du conseil municipal, je remercie les citoyennes et citoyens pour leur appui et leur confiance.

*Lise Déry,*

Mairesse